

Au sein de la communauté de commune d'Erdre et Gesvres sous influence Nantaise, réinventer le paysage agro-écologique de Notre Dame des Landes

Les espaces ruraux et agricoles sont souvent vus comme des réserves urbaines et économiques. Cependant aujourd'hui, à l'heure du changement climatique, de nouvelles qualifications de ces milieux doivent être mises en place. Le territoire qui a accueilli le projet abandonné de Notre-Dame-des-Landes peut-il devenir pilote en matière agro-écologique? Quel paysage réinventer pour demain?

Situation / Enjeux liés à la localisation du site :

Localisé près de Nantes, aux confins de l'agglomération : Site soumis à une urbanisation croissante (on attend 1200 habts par an dans la communauté de commune). Population en forte croissance.

Sol fertile, et passif agricole fort, avec un climat tempéré chaud : site soumis en de nombreux endroits à des pratiques agricoles conventionnelles intensives.

Le lien entre le lieu et la problématique :

La communauté de commune d'Erdre et Gesvres est devenue emblématique grâce à une ZAD : Notre Dame des Landes. Depuis les années 60, un aéroport (projet maintenant abandonné) devait y voir le jour. Sur certaines parcelles rurales de cette zone, protégées du mitage et du remembrement par l'ancien projet, des concepts d'agriculture et d'habitats, des manières de vivre innovantes ont vu le jour. Les terres de l'ancienne ZAD appartiennent aujourd'hui à l'Etat, et sont pour certaines en cours de rétrocession. Ces terres sont donc aujourd'hui les lieux idéaux pour proposer des fermes et des formes d'agriculture nouvelles, en conservant une approche agro-écologique et paysagère forte.

Cependant, la ZAD n'est pas le seul lieu à étudier. Pour que la problématique sur laquelle je vais travailler puisse avoir un impact, il est impératif de connaître les ressentis (sociaux et paysagers) des habitants et des acteurs ruraux et urbains, et si possible de les impliquer dans mon futur projet. En restant sur le seul site de la ZAD lors de mon travail, je risque de l'étiqueter comme « lieu d'expérimentations innovantes mais non transposables ». De plus, la communauté de communes a une localisation et une identité particulières.

Ci-dessous, j'ai développé trois questionnements supplémentaires qui me permettront de travailler tous les aspects de ma problématique sur l'ensemble de la commune, et qui m'aideront à délimiter un site de projet précis pour la suite.

La constitution du mémoire permettra d'étudier l'ensemble de la communauté de commune, de proposer une stratégie agro-paysagère globale, et de préciser certains lieux ou questionnements pour le projet qui suivra. Le mémoire n'est pas constitué selon les problématiques suivantes, mais elles m'aideront à ne pas oublier des aspects et approches qui me serviront par la suite dans les projets.

-Quels liens sociaux et paysagers entre urbains et nouveaux agriculteurs, aujourd'hui ?

Etude particulière des rapports entre la communauté de commune et Nantes et des communes à la fois rurales et résidentielles situées à la limite de Nantes métropole. Il me semble important de travailler en partie sur les relations sociales et paysagères entre ruraux et urbains, et d'impliquer dans mon sujet ces derniers. La proximité avec Nantes métropole permet de tisser des liens avec habitants et élus et de créer un projet plus impactant et visible de tous.

-Comment promouvoir les projets collectifs qui se mettent aujourd'hui en place dans l'ancienne ZAD de NDDL, et comment utiliser les espaces restants et/ou adjacents pour former un milieu innovant et pédagogique ?

Certains projets portés par des locaux commencent à se mettre en place aujourd'hui : cependant ces projets sont clairsemés dans le paysage, et les bocages et zones humides importantes qui y sont présentes risquent d'en pâtir, ou bien d'être détruits ou délaissés. Il y a donc un travail à poursuivre avec les agriculteurs, les locaux, les élus, les « historiques », les « squatteurs »... De plus, de nombreuses zones ont été endommagées, et ne sont pas forcément comprises dans les nouveaux projets d'aujourd'hui. Il y a donc une réinvention de paysage avec une forte approche agro-écologique à faire ici.

-Aider au développement économique de la communauté de commune d'Erdre-et-Gesvres suite à l'abandon de Notre Dame des Landes.

La communauté de commune avait monté un PLU en fonction du futur projet d'aéroport, qui est désormais devenu en partie obsolète suite à l'abandon du projet. Cela remet en question tous les objectifs économiques qui y sont cités. Il faut ici utiliser la localisation du site et les innovations qui peuvent y être implantées pour essayer de relier les enjeux économiques et paysagers existants des communes du site d'étude (s'intéresser au PLU en cours de révisions) aux enjeux écologiques futurs. On abordera donc une partie de ma problématique principale selon une approche agro-économique.

Les mots clés : Participatif, Agro-écologie, Créativité, Protection, Influence territoriale